

Et après ?

Prouver ses activités de résistant

Source à citer pour toute utilisation publique : <https://resistanceauquotidien.fr/>

3-2-Docs_ ANACR.pdf

Lorsqu'il a dû arrêter ses activités pour l'ANACR pour raison de santé, Noël a remis son dossier à l'ANACR. Les comptes-rendus de réunion et quelques notes manuscrites ou double de ses lettres, restées dans ses propres archives, sont regroupées dans ce fichier.

Contenu

Page Document

- | | |
|----|---|
| 2 | CR Comité Directeur départemental ANACR |
| 6 | Note aux rédacteurs des dossiers de demande de carte de combattant Résistant |
| 7 | Liste des dossiers traités par Noël |
| 8 | Notes pour dossier Jean Bourdeix |
| 9 | Notes pour dossier Frenand Laboureyras |
| 11 | Notes pour dossier Noël Mayet |
| 12 | Notes pour dossier Raymond Viallon |
| 13 | Lettre de remerciement de H. Olier |
| 14 | Lettre à l'ANACR sur les dossiers en cours (J.Vergne, M.Leniaud, F.Laboureyras) |
| 15 | Lettre à Maurice Leniaud |
| 16 | CR Comité ANACR Vic le Comte. |

COMITE DIRECTEUR DEPARTEMENTAL ELU AU CONGRES DE Cournon (16 MAI 1976)

AMBERT: -CARTIER Claude ,Au Bourg,63940 Marsac en Livradois tél:95.60.27
-REYROLLES Marcel,Sous-Préfecture,63600 A mbert tél:82.00.07

CLERMONT:

BARON Simone,"Antarès"BatB,Appt5I,II3rue Fontgiève 63000 Clt
BESSET Gilberte,IO place de la Résistance, 63000 Clt tél:93.98.27
BESSET Pierre, même adresse
BONGIRAUD Jean,I7 rue des Collonges 63II0 Beaumont tél:93.38.58
BRESSON Antoine,I5 rue Pierre Curie 63I00 Clt tél:9I.87.37 ou 36.07.50
CHIRIN Yvonne,3 rue des Chaussetiers 63000 Clt tél: 9I.06.5I
DUBON Vincent,32 avenue Roger Maerte 63I70 Aubière tél:87.90.09
ESTOC Jean Bat I3,29-42 rue de l'Aiguillade,63I00 Clt
tél:Café Chauchepirat:92.29.80
GERARD Louis,66 avenue Léon Blum 63000 Clt tél: 9I.50.34
HAMELIN Alexandre,I3 allée des Saules 63I00 Clt tél:9I.II.0I
LHOSTE Marie-Jeanne,2 bis rue Frédéric Mistral 63I00 Clt tél:9I.37.38
OLLIER Lucien,78 rue de Malintrat 63I00 Clt tél:9I.74.8I
SAC Paul,3 RUE DES Granges 63 370 Lempdes tél:79.83.66
VIANNES René 3 rue Jean Mazuer 63I00 Clermont-Fd

COURNON:

FRANCON Roger 2 rue du Bout du Plot 63800 Cournon d'Auvergne
LIMACHE Georges,22 avenue de la Libération 63800 Cournon tél:87.82.03
TACHET Albert Impasse des Ormeaux 63800 Cournon d'Auvergne

COUZE PAVIN:

BOIVIN Jacques,Chidrac 63320 Champeix tél:usine:89.I9.87 ou chez
DAUBILLE Antoine,Chemin de Ste Agne,Le Broc,63500 Kindt I9 à St-Cirgues ISSOIRE
GIGNAC Raymond II rue Ledru 63000 Clt
LUZUY Simone Saint-Cirgues 63320 Champeix tél5 à St Cirgues ou 49Mairi

GERZAT:

GAYTE Jean 30 rue Jules Guesde 63360 Gerzat tél:87.5I.00
MONTAGNE Maurice,Pâtisserie rue Jean Jaurès 63360 Gerzat tél:87.50.49
NURET Antonin,63 rue du II novembre ,63360 Gerzat

GLAINE -MONTAIGUT

CHALARD Jean,les Vegheans-Glaine Montaigut 63I60 Billom tél:70.45.46

LEZOUX:

GEORGEON André 79 av. Gal de Gaulle 63I90 Lezoux tél:70.I5.64
MALEVERGNE Raymond 2I rue Charles de Chazerat 63I90 Lezoux
TOUCHE Alexandre 82 av Gal de Gaulle 63I60 Lezoux tél:70.I5.60

MESSEIX:

BARMAVERAIN Louis ,Seyroux 63750 Messeix
BASCOULERGUE Henri,Heume-L'Eglise 632I0 Rochefort-Montagne,tél:2I.I3.22
BRUGIERE Paul,Chalameyroux,63750 Messeix
WLODARCZIK Stéphane 63760 Bourg-Lastic

RIOM:

BLONDEL Jean 29 rue Gomot 63200 Riom
GUIGNARD Roger,28 rue du Creux 63200 Riom tél: 38.I4.80
ROCHE Paul I6 Bd Desaix 63200 Riom tél: 38.23.74 ou 38.I3.84.

THIERS: BEAUJEU René, Crevant la Veine 63350 Maringues tél:88.42.27
 BRUNEL Jean 10 rue d'Alsace 63300 Thiers tél:80.13.63
 CHADUC Geoges rue du Pont-Bas 63300 Thiers tél:80.13.10
 COSTES Albert 31 avenue des Etats-Unis 63300 Thiers tél:80.12.31
 DESCHAMPS Léon, 93 rue Jean Zay 63300 Thiers tél:80.08.29

VIC LE COMTE

COUTURIER Michel ,Authezat-63713 Les Martres de Veyre tél:395020
 DUCHE Honoré Place du Vieux Marché 63270 Vic-le-Comte, tél:39.07.78
 GIRARD Jean, La Chaussade 63270 Vic le Comte tél:39.00.37
 GRODECOEUR André, route de Clermont 63270 Vic le Comte tél:39.01.27
 ROUSSEL Constant St Maurice ès Allier 63270 Vic le Comte tél:39.02.80

VOLVIC:

BELIN René 5 route du Gratère 63530 Volvic tél:97.50.28
 MONEDIERE Pierre, rue de la Planche 63530 Volvic
 RUIZ Louis, 4 Impasse du Mas 63530 Volvic tél:97.50.61
 SAHUT Antonine, Place de l'Ourme 63530 Volvic

ZONE 13:

FONDRAS Jean-Marie, Biollet 63640 St Priest des Champs tél:22 St Eloy
 LECUYER Lucien , Au Mont 63330 Pionsat tél:85.62.31
 MANSAT Marcel , Neuf-Eglise 63560 Menat tél:85.52.71

--:--:--:--:--:--:--

COMMISSION DE CONTROLE .o.o.o.o.o.o.o.o.o.o.o.o.o.

CAVARD Marius, 19 rue de l'Auzon 63670 Le Cendre tél:87.07.84
 CHAPUT Georges, Les Bruyères Prompsat 63200 Riom
 GOURDIN Ulysse, 34 rue Saint Amable 63200 Riom
 JULIAT Jean, 13 av. della République, Pérignat les Sarlièves 63170 Aubière tél:79.11.35
 RANON André, 17 rue de la Rodade 63100 Clermont-FD

--:--:--:--:--:--:--

MEMBRES DU BUREAU DEPARTEMENTAL

BESSET Gilberte- BONGIRAUD Jean- COSTES Albert- DESCHAMPS Léon-
 GERARD Louis- GUIGNARD Roger- HAMELIN Alexandre- OLLIER Lucien
 ROCHE Paul- ROUSSEL Constant- VIANNES René.

ASSOCIATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS
DE LA RESISTANCE

Compte rendu du Comité Directeur Départemental du 3 octobre 1976

Le Comité directeur s'est réuni à la Mairie de Chidrac. Les travaux sont présidés par le Président Albert COSTES.

Membres du Comité présents : BEAUJEU - BELIN - G. BESSET - P. BESSET - BLONDEL - BOIVIN - BONGIRAUD - BRESSON - BRUNEL - CHALARD - CHAPUT - Y. CHIRIN - COSTES - DESCHAMPS - ESTOC - FRANCON - GERARD - M.J. LHOSTE - LIMACHER - S. LUZUY - MONEDIERE - OLLIER - ROCHE - ROUSSEL - SAC - Mme SAHUT - TACHET - WLODARZYCK.

Membres excusés : Abbé HAMELIN - KINDT - GEORGEON - GUIGNARD - GOURDIN - MALEVERGNE - PAUL.

Après lecture et approbation du compte rendu du précédent Comité directeur, plusieurs interventions ont lieu qui ont trait aux relations de l'ANACR départementale avec certaines personnalités de la Résistance et avec le C.O.D.U.R.A. Sont intervenus sur ce sujet Paul SAC, Paul ROCHE, Yvonne CHIRIN, René BEAUJEU, Jacques BOIVIN. Le Comité est d'accord avec Paul ROCHE, et pense qu'un Comité d'Union écrase les associations, alors qu'un Comité de Coordination rendrait beaucoup plus efficace l'action des Résistants. Nous en avons eu la démonstration dans l'activité du Comité du 8 Mai.

A la suite de la Journée d'étude sur la connaissance et l'enseignement de l'histoire de la Résistance qui a eu lieu à Paris, le Comité directeur avait envisagé la création d'une Commission départementale. Après un échange de vues auquel prennent part Pierre BESSET, Paul SAC, René BEAUJEU, Jean BRUNEL, la date de la première réunion de cette Commission est fixée au SAMEDI 11 DECEMBRE. Une circulaire résumant le rôle proposé à cette Commission et le compte rendu de la journée nationale d'étude seront remis à chaque personne invitée.

On aborde ensuite la préparation du Rassemblement interrégional de la Pente-côte 1977. Le thème en sera : "Pour le 8 Mai Fête Nationale, Fête de l'Indépendance Nationale". Nous sommes déjà assurés de la participation de 20 comités départementaux de l'A.N.A.C.R.

Sur la défense des Droits, après l'abrogation des forclusions, Paul ROCHE intervient avec précision et insiste sur l'importance du travail que l'ANACR va avoir à accomplir. Paul SAC, Léon DESCHAMPS, Constant ROUSSEL, Lucien OLLIER prennent part au débat qui s'ouvre sur ce point de l'ordre du jour. Un membre du Bureau départemental va être spécialisé dans ce domaine et vérifiera les dossiers constitués par les Comités Locaux.

Louis GERARD demande aux différents Comités de continuer à rechercher des insertions publicitaires pour assurer l'équilibre budgétaire de "Résistance d'Auvergne".

Lucien OLLIER rend compte des démarches faites conjointement avec la FNDIRP auprès de la Municipalité de Gerzat pour organiser une manifestation en riposte à la profanation du Monument des Déportés. Cette manifestation aura lieu le 23/10.

A la demande des membres présents on procède à la lecture et à la rectification de la liste des membres du Comité départemental. Il sera fait un tirage de cette liste afin que chacun des membres en ait un exemplaire.

Paul SAC, membre du Bureau sortant, informe l'assemblée de son désir d'être déchargé de ses fonctions que sa santé déficiente ne lui permet plus d'exercer. Le Comité procède alors à l'élection du Bureau Départemental. Sont élus ou réélus : Gilberte BESSET - Jean BONGIRAUD - Albert COSTES - Léon DESCHAMPS - Louis GERARD - Roger GUIGNARD - Abbé Alexandre HAMELIN - Lucien OLLIER - Paul ROCHE - Constant ROUSSEL - René VIANNES.

Les attributions des membres seront précisées par le Bureau.

Le prochain Comité Directeur Départemental aura lieu à THIERS. La date en est fixée au DIMANCHE 12 DECEMBRE.

=====

COMPTE RENDU DU COMITE DIRECTEUR DEPARTEMENTAL
DU 12 DECEMBRE 1976

Le Comité Directeur est réuni à Celles sur Durolle.

Sont présents : Mmes et MMrs : S. BARON - G. BESSET - BLONDEL - BRUNEL -
CARTIER - COSTES - DESCHAMPS - ESTOC - GERARD - MALEVIERGNE - MONEDIERE - OLLIER -
REYROLLES - ROCHE - ROUSSEL - SAHUT - TACHET.

Excusés : MM. BEAUJEU - P. BESSET - CHAPUT - FONDRAS - GEORGEON - GOURDIN -
GUIGNARD - Mme LUZUY - les camarades de MESSEIX.

A la suite de la journée nationale d'étude sur la défense des Droits, le Comité étudie tout d'abord les modalités de présentation des dossiers de demande de carte du combattant et d'attestation de durée des services. Les principes en sont rappelés par Lucien OLLIER. Des conseils appuyés sur des exemples sont apportés par Paul ROCHE qui intervient à plusieurs reprises ainsi que C. ROUSSEL et BRUNEL dans l'échange de vues auquel participent également A. COSTES et P. MONEDIERE.

Louis GERARD fait ensuite le compte rendu détaillé du Conseil National du 21 novembre. ROUSSEL, REYROLLES et BRUNEL expriment leur accord avec les décisions de la direction nationale.

Paul ROCHE rappelle le projet de rassemblement interrégional au Mont Mouchet le 29 mai, projet qui a reçu l'accord et est assuré de l'appui du Bureau National. A. COSTES, BRUNEL, S. BARON et OLLIER interviennent sur l'organisation de ce rassemblement "POUR LE 8 MAI FETE NATIONALE".

MONEDIERE demande que l'on renouvelle la démarche faite auprès des maires l'an dernier, de façon que le 8 Mai soit célébré avec éclat dans toutes les communes du département.

°
° °

Le prochain Comité directeur départemental aura lieu le 27 mars 1977 à Volvic.

Note destinée aux camarades qui ont à rédiger des témoignages pour des dossiers de demande de la carte du combattant au titre de la Résistance

Les demandes de carte du combattant au titre de la Résistance pour lesquelles la preuve des services doit être faite par des témoignages sont examinées avec beaucoup d'attention par la Commission Nationale compétente.

Il est indispensable, pour ne pas porter préjudice aux camarades qui déposent une demande d'établir avec beaucoup de soins les témoignages nécessaires.

La décision étant prise après un délai fort long (plusieurs années), un refus motivé par le manque de précision des témoignages peut avoir les plus graves conséquences, notamment s'il y a nécessité d'avoir recours à l'office des anciens combattants.

L'ANACR rappelle quelques points importants concernant la rédaction des témoignages destinés à faire la preuve des services, et accompagnant la demande de carte du Combattant au titre de la Résistance.

Dans bien des cas, il faut des recherches pour établir des attestations satisfaisantes. Elles ne doivent pas être de simples déclarations mais constituer des **moyens de preuve**. Il faut donc qu'elles soient **le plus possible précises et détaillées**, c'est à dire **le plus possible vérifiables**. Les formules générales sont à proscrire.

Les témoignages doivent être circonstanciés et établis par des personnes **notoirement connues pour leur action dans la Résistance, ils sont certifiés sur l'honneur**, ce qui leur donne une valeur comparable à celle d'un témoignage sous la foi du serment. En fait le signataire d'un témoignage doit avoir ses services homologués. Le témoignage doit être contresigné par le Liquidateur National du Mouvement auquel le signataire appartenait. Les témoignages engagent la responsabilité de leur auteur dans les conditions prévues par l'article 366 du Code Pénal qui réprime les faux serments et les faux témoignages. De sorte que chacun ne peut témoigner que des faits auxquels il a assisté, ou dont il a eu à connaître du fait de ses fonctions.

Chaque témoignage doit préciser, **pour chacun des actes de résistance, le lieu de l'activité, les dates déterminant la durée, et la nature des services rendus.**

Compte tenu que la carte n'est accordée dans le cas général que pour 90 jours consécutifs, ou non consécutifs, d'une activité reconnue dans l'un ou plusieurs des actes individuels de résistance reconnus par la loi et énumérés limitativement ci-dessous.

Limitativement, cela veut dire que les autres actes de Résistance ne sont pas susceptibles d'être pris en compte s'ils ne peuvent être rattachés d'une manière précise à l'un des dix cas suivants :

1 — Création et direction d'organisations de Résistance **reconnues**, à l'échelon national, régional ou départemental. (les organisations reconnues sont celles qui ont été homologuées par l'Administration).

2 — Détention volontaire de matériel clandestin d'impression (imprimerie, ronéo, etc.).

3 — Rédaction, impression, transport ou distribution **habituels** de tracts ou journaux clandestins **établis par une organisation reconnue**.

(d'où la **nécessité** de préciser sur les attestations l'origine du matériel, l'organisation reconnue qui l'a édité et le caractère régulier du travail dans ce domaine).

4 — Fabrication **habituelle et non rétribuée** de pièces d'identité **pour les membres de la Résistance**. (Il s'agit des membres actifs de la Résistance et non des simples réfractaires au S.T.O.).

5 — Transport ou détention volontaire d'armes ou d'explosifs dans un but de Résistance.

(il est bien certain que les membres des groupes armés, même s'ils ne sont pas titulaires du Certificat d'Appartenance aux FFI, répondent à cette définition. Il en est de même des possesseurs du Certificat d'appartenance, modèle National, quand leur unité n'a pas été reconnue « Unité Combattante ». Dans ce cas, ils doivent faire la preuve de leurs services par deux

attestations détaillées, le Certificat National n'étant fourni que comme moyen de preuve **complémentaire**.

6 — Fabrication de matériel radio destiné aux émissions et réception de postes clandestins utilisés par la Résistance.

7 — Fourniture volontaire, **gratuite et habituelle** de locaux aux réunions de groupes clandestins.

8 — Hébergement **gratuit et habituel** de résistants traqués ou blessés au cours d'une action militaire, de militaires français ou alliés évadés, ou de parachutistes des armées alliées.

9 — Passage **habituel**, à titre gratuit, de résistants ou de militaires évadés hors du territoire occupé vers la France Libre ou les pays alliés.

10 — Destruction **habituelle** de voies de communications ou d'installations ferroviaires, portuaires ou fluviales.

Il faut se rappeler que dans l'état actuel des lois :

— Si un FFI n'a pas un certificat FFI modèle National mentionnant son activité dans une unité reconnue « Unité Combattante », il ne peut pas faire valoir sa qualité FFI pour sa demande de carte au titre de la Résistance. Il doit rattacher son activité à l'un ou plusieurs des 10 cas ci-avant.

— On ne peut pas prouver par attestations les services dans les FFI. Seul peut le faire le Certificat d'Appartenance aux FFI modèle National.

— On ne peut pas prouver par attestations l'appartenance à une Unité Combattante pour la même raison.

— Les attestations ne peuvent pas remplacer le Certificat d'Appartenance Officiel.

— Par contre les attestations peuvent prouver **l'aide habituelle et constante** apportée à une unité combattante et aussi la **participation à des actions précises**.

Une participation habituelle et continue à la Résistance, dans les formes rappelées ci-dessus est susceptible d'ouvrir le droit à l'attribution de la Carte du Combattant au titre de la Résistance.

Affaires traitées

Relutants Joignés - oliv (Hère) 1 Téléphone
 - Bienne (Yonne) 2 lettres
 - Dechamp (Corse) 2 lettres - 1 attestation obtenue Valérie
 6 coups de Téléphone pas de réponse de Melle -
 5 coups de Téléphone 2 attestation Valérie
 - Pirelli (33) 2 lettres
 - Giroude (30) 2 lettres
 - Rohrer (H. Rhin) 1 lettre (Jeu Hauman)

pour ces remarques

Anweignats -

- Téléphone Rodetot 2
 - lettres " 2 + 2 (Fradin) -
 * Couberot A. 1 lettre - 1 demarche offic AC - 1 téléph
 * m. Heutier A. 1 lettre AC -
 - Mallet CE 1 lettre + 1 téléphone (P)
 * Heutier P. A. 2 lettre - 1 demarche Bac
 R. Berot SE 1 lettre + 1 téléph (Renseignements 2
 Fraucoy 1 lettre (Ded) P.
 P. Beron 1 lettre + 1 téléph SR P
 R. Jacoy 1 lettre
 R. Richard 1 lettre + 2 visites
 A. Aouanis 2 lettre SR P
 Bouyne 1 lettre SR P
 Dubeluy 1 lettre (Cours) SR P
 Boivin 1 visite
 Bonpicaud 1 lettre
 Léniaud 1 lettre (Demande Attestations) SR P
 Mangues (oliv) 1 lettre + 1 Téléphone deoy (Cours) SR P
 P. B. B. 1 lettre pour
 de vous le guide - S. Réponse

Telephonés à Grossecoeur & F (Recuo + oliv)
 Couturier 2 F (Glepla)

X. Chaneyras 1 lettre 2 visites - Dossier Couplet V.
 X. Recuo A. 2 lettres 2 visites 3 téléph. - id. B.
 X. Couturier 2 lettres 4 visites 4 téléph. - id. B.
 X. Descoeur 2 " 3 - 2 téléph. - id. B.
 X. Couberot 1 lettre
 X. Tramel-Vet 1 lettre
 X. Dadot 1 lettre
 X. M. B. B. 1 lettre à Boudel + téléph

+ téléphones à B. B. B. - Roche - Girard + visite offic AC
 à Grossecoeur : Couturier - Bac - Fradin
 Rodetot.

Bourdet Jean.

org. Repertoire S.F.O -

- 10-11 juin 1943. Maquis d'Autane (Groupe Joulonneau). fait prisonnier par les forces de Vichy.
 - départ en Allemagne - repatrié. Malade.
 - organisation du maquis de St Maurice constitution de dépôts d'armes et matériel novembre - décembre 1943 -
 - opération contre le dépôt de munitions de Pont de Château. novembre 1943.
 - opération de allemands contre le Groupe de Corps francs de St Maurice 13-14 décembre 1943. évacuation de divers dépôts d'armes et matériel.
 - Constitution de dépôts de Fouquier. Maquis de Fouquier - le Chano - le Breugnot. opération de allemands contre les maquis les 16-17 décembre 1943.
 - Constitution du dépôt de matériel de Montboudon. (matériel ~~de~~) novembre 1943.
 - Départ pour Maquis du Coniel - 6 mai 1944 opérations. chef de 4° échelon - Chaudron-argues.
 - Sabotage de l'Anvers Tolleville
- date ? | (une travaillant pour les allemands sabotage du Transformatrice.)

Dossier Labourcyras.

A/ Formation MUR d'Auvergne.

B/nom des responsables qui n'ont contesté

Brousse responsable des maquis de la région de Billom. (professeur à l'école militaire de Billom)

Roger Coulon dit Laforge. colonel.
responsable de l'armement -

C/ Opération Organisation des maquis dans la région d'Isserteaux. Sugerès Manglien, Lallières - Organisation de leur ravitaillement, de leur service de sécurité. Hébergement de maquisards malades ou blessés, ~~ici en août,~~
~~septembre, octobre 1943.~~ de mai 1943 à mai 1944.

Opération des allemands contre les maquis d'Isserteaux et Manglien le 16 décembre 1943 et les jours suivants, puis au début janvier 1944.

Nombreux transports d'armes et évacuation de dépôts existants.

En août 1943 j'ai rejoint le groupe de Vic-le-Comte placé sous le commandement du capitaine Jachet et du commandant René Buret.

[illegible]

Vu la loi n° 49-418 du 25 mars 1949, relative au Statut et aux droits des Combattants Volontaires de la Résistance,

Domicilié à : J^r Maurice et Alice Puy deôme.

Titulaire du certificat national d'appartenance F.F.C., F.F.I., R.I.F. - N° 108353

et de la Croix des Combattants volontaire n° 65 372 délivrée le 16-2-1970.
Appartenant au Mouvement de Résistance homologué : "MUR"

Certifie ^{sur} que l'honneur que j'ai été témoin des faits suivants concernant

Monsieur LABOUREYRAS Fernand dit "Fernand"

Né le _____ à Erstein Pays de Saverne

Domicilié à : Champeron commune d'Issertaux Puy de Dôme

Qui A appartenu au Mouvement de Résistance : MUR.

du 1943. au 28 août 1944

ACTIVITE DANS LA RESISTANCE (citer et décrire ici, de manière très détaillée et circonstanciée, dans l'ordre chronologique, avec dates et durée, les divers actes caractérisés de Résistance accomplis par l'intéressé avant le 6 Juin 1944) : *libération de la zone 1943 - libération 1944*

térisés de Résistance accomplis par l'intéressé avant le 6 Juin 1944) : la Libération (juin 1944) :
 Laboureyre Fernand a participé activement à la Résistance (MLR.) de la mi-décembre 1943 à la Libération (juin 1944) et notamment : a tenu d'Agent de Liaison à Roger Coulon, dit la Forge (Responsable Armement et matériel) qui le 16 décembre 1943 l'a envoyé aux Fouquies (Manglieu) à la Baraque (Isotiaux) pour recevoir le groupe Adémaï. La Baraque était encerclé par les Allemands il a failli être pris par les allemands, mais a réussi à leur échapper - Revenu aux Fouquies il a contribué à évacuer une partie du matériel : armes, explosifs, munitions - Les Fouquies étant à son tour encerclé par les allemands, il leur a échappé d'extrême proximité grâce à son sang froid et sa connaissance du lieu. Les jours suivants il a évacué plusieurs dépôts d'armes et de matériel de la région d'Isotiaux -
 Il a constitué des petits dépôts qu'il a entretenus et qu'il a remis aux groupes de Résistance et de F.F. en juin 1944 -

In août 1944 il a rejoint le groupe de Lallières - Niche Courte (cantonnié à Lavande c'de Lallières) groupe placé sous les ordres du C^o René (BURET) d'Issoire et du C^o Michel (COURRIER).

A *Schwarzi* *allii*, le 25 août 1977

Visa du Chef départemental F.F.I.

~~John H.~~

ROUSSEL constant.

ou

Visa du Liquidateur National du
Mouvement de Résistance ou Réseau
auquel appartenait le témoin :

En attendant mieux, formulaire rempli par Noël, mais en alertant Fernand que cette attestation ne serait probablement pas valable...car il n'était pas chef, voir lettre page 14

Moyet hsd.

- Repartition S.T.O.
- groupe de protection Flandin.
~~chef du~~ (Chef adjoint du
Service de Renseignement)
- 15 septembre 1943 au 15 octobre 1943.
- Constitution & organisation
Magasin du Comro.
- Constitution puis évocation
de une partie des
dépôts d'armes de Fouguin.
constitution de nouveau
petit dépôt
15 - 16 - 17 - 18 - 19 décembre 1943

ou simplement mettre

- Repartition au S.T.O. - Hebergé par M. Roussel Rens & Manglier sept. octobre - 1943
- à côté de groupes de Patrouille Rochette Alexis Tallies ~~vacances~~ ^à mai 1944
du MUR - de septembre 1943 et est mis à la disposition du MUR -
à la libération.
- (- Magasin de Fouguin - le Comro.)
- Groupe x - Vie le Comro.
(Grenier rattaché
au groupement ?)

Violloy Raymond.

- organisation de groupes de Résistances
au S.T.O.
mai - juin 1943.

- organisation - Rassemblement
des Maquis de Sganerie & Allier
Constitution de dépôts d'armes &
matériel de Sganerie.

- novembre - décembre 1943
à la garde, chez lui, un dépôt de matériel de la
~~Brigade~~ Résistance (M.O.) - décembre 1943
opération contre le dépôt de fusils
de Pont du Château novembre 1943.

- après Evacuation des dépôts
d'armes et matériel de Sganerie
bittac. après cours de officiers
d'allemands contre les Maquis
de Sganerie - 13-14-15-16
décembre 1943

- Sabotage de l'Amant Telleude (usine travaillant
pour les allemands Sabotage de Transp. par chemin
de fer)
date ?

- Départ pour Maquis du Cantal
mars 1944.

- Combats de Li-Youhet. Chaudes Aigues

- Combats - (Rouge)
août 1944. (Route de Châtillon sur
à Charbonnières de Vaulx
Woulm de Roussel.

M. OLIER - H.
me gabriel Perri

38470 - VINAY.

VINAY le 23 decembre 1977

Cher camarade .

Ces quelques lignes pour vous remercier du travail donc
vous faite preuve, pour l'ANACR dans le comité départemental
du Py de Dome, j'ai bien reçu l'attestation de Kékely (Bondele)

Je reviens sur les combats de Chande-Frigues, où sa dispersion
certains d'entre nous on rejoint le Liorant d'autre ailleurs moi
j'ai rejoint le maquis de H^{te} Lozère (E. Petavim) j'étais dans la
C^{ie} Albert n'y a-t-il pas un rapprochement avec le commandant
Albert. Officier liquidateur F.F.C.I. - Le capitaine Denis (Goi A)
qu'est-il devenu.

En vous souhaitant bonne fête de fin d'année et
meilleurs vœux pour la nouvelle

Goi Requet

- Goi Adolphe (Cap^{te} Denis) Commandant le 23^{ème} C^{ie}
- C^{ie} Albert (H^{te} Lozère) ?? -

ROUSSEL Constant

St-Maurice ès Allier

63270

télé 39 02 80

Ches camarades

Je reçois une lettre d'un ancien Résistant
Vergne Jean, de St-Sauves.

Je ne comprends pas très bien ce qu'il demande
La Carte de CVR
ou la carte de l'ANACR. (il doit confondre)

Il me semble que j'ai déjà échangé avec lui une
correspondance dont le double doit se trouver
dans les dossiers que j'ai remis à l'ANACR
quand j'ai commencé à mal aller. (s'y rapporter)
Je vous envoie sa lettre pour suite à donner.

J'ai reçu deux attestations venant des chefs
FTP de la corréze pour notre camarade LEMIAUD
Maurice de Cournon. Je lui les envoie, elles me
paraissent très bien faites. Mais il faudrait peut
être l'aider à constituer son dossier.

J'ai aussi fait moi même une attestation pour
Laboureyras (Vic le Comte) mais elle est peu
valable car je n'étais pas son chef mais un simple
témoin Je lui l'envoie. Laboureyras avait déjà
confié à l'ANACR un premier dossier (à Courtioux -
Mme Guillaume) Ce dossier n'est pas aux Anciens Com
battants ni à Vic le Comte. Grodecœur est allé
voir aux AC. Il doit se trouver à l'ANACR à
Clermont . Essayer de le trouver car il doit y
avoir les certificats . Laboureyras n'est pas très
content et je le comprends. Si vous mettiez la
main dessus me le renvoyer je lui ferai parvenir.

Ma santé va légèrement mieux. Sursis !

Très cordialement.

ROUSSEL Constant
Instituteur Honoraire
St-Maurice ès Allier
63270 Vic le Comte
télé 39 02 80

à M. LENIAUD Maurice

Mon cher Camarade résistant,

Je reçois enfin deux attestations que j'avais demandé pour toi à tes anciens chefs FTPF de Corrèze. Si elles ont tant tardé à venir c'est que les formulaires étaient modifiés et on ne connaissait pas les instructions du ministre.

Ces attestations me paraissent très bien faites et conforme aux nouvelles formules.

Il te faudra remplir une demande de Carte de Combattant volontaire de la Résistance et une formule de demande de Carte de Combattant.

Tu as du voir sur Résistance d'Auvergne que je ne m'occupe plus de ce travail pour raisons de santé (Je suis atteint d'un cancer et ne peut presque plus me déplacer) J'ai renvoyé tous les papiers à l'ANACR de Clermont.

Cependant, si tu venais me voir je pourrais peut être t'aider à remplir les formulaires mais téléphone moi avant pour prendre rendez-vous car certaines périodes je suis trop faible pour faire ce petit travail.

Je souhaite de tout coeur que d'une façon ou d'une autre tes démarches réussissent et que tes droits seront reconnus.

Quand tu auras garni ta demande porte la à l'Office des anciens combattants, et il te diront si cela va ou s'il manque quelque chose.

Bien cordialement et bonne chance.

ASSEMBLEE GENERALE du COMITE ANACR de VIC le COMTE

Le Dimanche 12 février, les anciens résistants du Comité ANACR de Vic le Comte tenaient leur assemblée générale à la Mairie de St-Maurice de l'Allier, sous la présidence de André Grodecoeur (en l'Absence du Président Michel Couturier très gravement malade) et avec la participation de l'Abbé Hamelin, représentant le Comité départemental ANACR, de Lucien Ollier, président du Comité de Clermont.

Malgré le froid, la neige et le verglas de nombreux camarades assistaient à cette réunion et l'en notait la présence d'une délégation des Anciens du Maquis des Martres de Veyre conduite par les camarades Coston et Jarlier, ainsi que celle d'une délégation du Comité ANACR couze-Pavé.

Après la réunion, un vin d'honneur était servi par la Municipalité de St-Maurice, groupée autour de son Maire Roussel-Ciquard, de ses Adjoints et de la plupart des Conseillers Municipaux.

Ensuite des plaques souvenir devaient être déposées sur les tombes de 2 anciens Résistants récemment décédés : Lucien Vernet, ancien Maire de Maurice et Maurice Mally, ancien Conseiller municipal. On notait la présence de nombreux anciens Résistants ou amis des défunts : Paulet, Maire de Vic le Comte, Seronde, Maire Adjoint de Parent représentant M. Planeix, Député empêché, Vazeille, Maire de Pignol, le Commandant Laurent (Ilorca)
Leté. Calmandant ROCHETTE et...

Après la cérémonie la plupart se retrouvaient au restaurant Douissard où un excellent repas, dégusté dans une chaleureuse ambiance de camaraderie, permit d'évoquer les vieux souvenirs et la mémoire des compagnons disparus. La soirée se termina par les chansons où excellèrent François Vialatte, Garcia (Camoune) et Arésté

Le Président du COMITE A.N.A.C.R.
de VIC le COMTE

À Monsieur le MAIRE de VIC le COMTE,

Monsieur le MAIRE,

Il y a deux mois disparaissait Emile COULAUDON dit " Le Colonel GASPARD ". Le Colonel GASPARD, à qui le Général de GAULLE fit le très grand et rare honneur de le nommer Compagnon de la Libération, a été l'un des organisateurs de la Résistance Auvergnate pendant l'occupation. Il fut ensuite le Chef Militaire de la 6 ième Région (76) A son appel de très nombreux jeunes de notre canton ont pris les armes pour chasser l'occupant de notre pays et lui rendre la liberté. Nombre d'entre eux ont fait le sacrifice de leur vie et sont morts dans ce combat.

Les anciens Résistants pensent que ce serait honorer leur mémoire à tous, qu'un rue de notre ville porte le nom du Colonel GASPARD.

Cela rappellerait aux générations futures le sacrifice de ces Patriotes. Cela montrerait que même dans les moments les plus sombres, la France n'a jamais accepté l'oppression.

J'espère que vous voudrez bien soumettre cette proposition à votre Conseil Municipal et que vous nous tiendrez au courant des suites qui y seront données.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, mes salutations distinguées.

ACTIVITE du COMITE ANACR de VIC le COMTE.

- Le dimanche 22 ~~mai 1977~~ mai 1977 une plaque était déposée par le Comité ANACR de Vic le Comte sur la tombe de notre camarade VASSIAS Armand dit "le Tringlot" récemment disparu. En plus de la délégation de Vic on remarquait M. BARISSAT représentant la municipalité et Mme et M. BESSER du Comité départemental.
- Le samedi 28 mai une délégation du Comité, avec le drapeau, rendait un dernier hommage à notre camarade résistant VERNET Lucien, Maire de St-Maurice. On remarquait dans le cortège de très nombreuses personnalités parmi lesquelles le Colonel GASPARD, ancien chef des F.F.I. d'Auvergne.
- Le 29 mai une importante délégation du Comité de Vic le Comte participait au rassemblement du Mt-Mouchet organisé par l'ANACR. Une délégation de 8 jeunes filles était mise à la disposition des organisateurs pour des ventes diverses.
- Le 12 juin les représentants du Comité ANACR de Vic le Comte, ceux du Comité ~~du~~ Couze-Pavin, et ceux du Comité départemental ont déposé une plaque sur la tombe de Raymond SOULIER (Chausson) responsable de la zone I. On remarquait la présence du Commandant JUDEX (CODURA), du chef de Zone 2 COUTURIER (St Michel), de Paul ROCHE, responsable zone 13 du capitaine JARRIGE (Vic le Comte), de REBORD (Saurilanges, etc...). Les Anciens Combattants de Vic le Comte étaient représentés par BASQUET, commandant de gendarmerie en retraite.
- Le Dimanche 19 juin, à la cérémonie organisée au Mt-Mouchet, à la mémoire d'Emile COULAUBON, Colonel Gaspard, Chef militaire de la R6, le Comité ANACR de VIC le COMTE était représenté par son Président Michel COUTURIER (St. Michel), GRODECOEUR, Alexis GRAVE, etc... On notait la présence du drapeau ANACR-zone 2, celui des Résistants de VIC le COMTE, porté par deux jeunes filles d'anciens Maquisards, et le drapeau de l'Association des Anciens Combattants de Vic le Comte porté par Pierrot DUCROS.